



Nom commercial: Marabu Textil plus 032, 50 ml

Version: 14 / FR

Date de révision: 30.04.2020

Numéro de la matière: 171505032

remplace la version: 13 / FR

Date d'impression 01.05.20

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Marabu Textil plus 032, 50 ml

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Peinture

Utilisations identifiées

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= grand public = consommateurs)
PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Marabu GmbH & Co. KG
Asperger Strasse 4
71732 Tamm
Germany
No. de téléphone +49-7141/691-0
No. Fax +49-7141/691-147
Service émetteur / téléphone Department product safety
Adresse email de la personne PRSI@marabu.com
responsable pour cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

EUH208 Contient 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one, Mélange de 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1) / C(M)IT/MIT (3:1), Peut déclencher une réaction allergique.

Informations complémentaires

Étiquetage selon le règlement (UE) no 528/2012

Contient un produit biocide: Mélange de 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1) / C(M)IT/MIT (3:1)

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants



Nom commercial: Marabu Textil plus 032, 50 ml

Version: 14 / FR

Date de révision: 30.04.2020

Numéro de la matière: 171505032

remplace la version: 13 / FR

Date d'impression 01.05.20

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Peinture contenant de l'eau et à base de résines acryliques

Composants dangereux

Poly(oxy-1,2-ethanediyl),a-phenyl-w-hydroxy-, styrenated

No. CAS	104376-75-2		
Concentration	>=	1	< 10 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	
Aquatic Chronic 3	H412

2,2'-Oxydiéthanol

No. CAS	111-46-6		
No. EINECS	203-872-2		
Numéro d'enregistrement	01-2119457857-21		
Concentration	>=	1	< 10 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	
Acute Tox. 4	H302

Bronopol (DCI)

No. CAS	52-51-7		
No. EINECS	200-143-0		
Numéro d'enregistrement	01-2119980938-15		
Concentration	>=	0,01	< 0,1 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	
Eye Dam. 1	H318
Skin Irrit. 2	H315
STOT SE 3	H335
Acute Tox. 4	H302
Acute Tox. 4	H312
Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 1	H410

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Acute 1	H400	M = 10
Aquatic Chronic 1	H410	M = 1

Pyrithione zinc

No. CAS	13463-41-7		
No. EINECS	236-671-3		
Numéro d'enregistrement	01-2119511196-46		
Concentration	>=	0,001	< 0,01 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	
Acute Tox. 3	H301
Acute Tox. 3	H331
Eye Dam. 1	H318
Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 1	H410



Nom commercial: Marabu Textil plus 032, 50 ml

Version: 14 / FR

Date de révision: 30.04.2020

Numéro de la matière: 171505032

remplace la version: 13 / FR

Date d'impression 01.05.20

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Acute 1 H400 M = 100

Aquatic Chronic H410 M = 10

1

Mélange de 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1) / C(M)IT/MIT (3:1)

No. CAS 55965-84-9

Concentration >= 0,001 < 0,0015 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 2 H330

Aquatic Chronic 1 H410

Aquatic Acute 1 H400

Skin Sens. 1A H317

Skin Corr. 1C H314

Acute Tox. 2 H310

Acute Tox. 3 H301

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Corr. 1C H314 >= 0,6

Eye Irrit. 2 H319 <= 0,06 < 0,6

Skin Irrit. 2 H315 <= 0,06 < 0,6

Skin Sens. 1 H317 >= 0,0015

Aquatic Acute 1 H410 M = 100

Aquatic Chronic H410 M = 100

1

2-Methyl-2H-isothiazol-3-one

No. CAS 2682-20-4

No. EINECS 220-239-6

Concentration < 0,0015 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 3 H301

Acute Tox. 2 H330

Skin Corr. 1B H314

Eye Dam. 1 H318

Aquatic Acute 1 H400

Skin Sens. 1A H317

Aquatic Chronic 1 H410

Acute Tox. 3 H311

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Sens. 1A H317 >= 0,0015

Aquatic Acute 1 H400 M = 10

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****En cas de contact avec la peau**

Laver avec beaucoup de l'eau et du savon. NE PAS utiliser de solvants ni de diluants.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

En cas d'ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Après une exposition à de fortes doses de substances /



Nom commercial: Marabu Textil plus 032, 50 ml

Version: 14 / FR

Date de révision: 30.04.2020

Numéro de la matière: 171505032

remplace la version: 13 / FR

Date d'impression 01.05.20

en cas de troubles ou de douleurs, veuillez consulter un médecin

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Traitement

Traitement symptomatique

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone, Mousse, Sable, Eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂); Oxyde de carbone (CO); une épaisse fumée noire

5.3. Conseils aux pompiers

Autres données

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucune mesure particulière nécessaire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Aucune mesure particulière nécessaire.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer de préférence avec un détergent ; éviter l'utilisation de solvants.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité: voir Section 7. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure particulière nécessaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Stocker à l'abri de la gelée.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Peinture



Nom commercial: Marabu Textil plus 032, 50 ml

Version: 14 / FR

Date de révision: 30.04.2020

Numéro de la matière: 171505032

remplace la version: 13 / FR

Date d'impression 01.05.20

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Autres données

Autres paramètres à contrôler ne sont pas connus.

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)

2,2'-Oxydiéthanol

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	60	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	43	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	12	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	21	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	44	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	12	mg/m ³

Bronopol (DCI)

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	

Fiche de données de sécurité conforme à règlement (CE) no 1907/2006


Nom commercial: Marabu Textil plus 032, 50 ml

Version: 14 / FR

Date de révision: 30.04.2020

Numéro de la matière: 171505032

remplace la version: 13 / FR

Date d'impression 01.05.20

Concentration	4,1	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	12,3	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	4,2	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	4,2	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	2,3	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	7	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	13	µg/cm ²
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	13	µg/cm ²
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	1,2	mg/m ³

Fiche de données de sécurité conforme à règlement (CE) no 1907/2006


Nom commercial: Marabu Textil plus 032, 50 ml

Version: 14 / FR

Date de révision: 30.04.2020

Numéro de la matière: 171505032

remplace la version: 13 / FR

Date d'impression 01.05.20

Valeur type Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Dose dérivée sans effet (DNEL) Consommateur Court terme par inhalation Effet systémique 3,7	mg/m ³
Valeur type Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Dose dérivée sans effet (DNEL) Consommateur Long terme par inhalation Effet local 1,3	mg/m ³
Valeur type Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Dose dérivée sans effet (DNEL) Consommateur Court terme par inhalation Effet local 1,3	mg/m ³
Valeur type Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Dose dérivée sans effet (DNEL) Consommateur Long terme dermale Effet systémique 1,4	mg/kg/d
Valeur type Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Dose dérivée sans effet (DNEL) Consommateur Court terme dermale Effet systémique 4,2	mg/kg/d
Valeur type Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Dose dérivée sans effet (DNEL) Consommateur Long terme dermale Effet local 8	µg/cm ²
Valeur type Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Dose dérivée sans effet (DNEL) Consommateur Court terme dermale Effet local 8	µg/cm ²
Valeur type Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Dose dérivée sans effet (DNEL) Consommateur Long terme orale Effet systémique 0,35	mg/kg/d
Valeur type Groupe de réf.	Dose dérivée sans effet (DNEL) Consommateur	



Nom commercial: Marabu Textil plus 032, 50 ml

Version: 14 / FR

Date de révision: 30.04.2020

Numéro de la matière: 171505032

remplace la version: 13 / FR

Date d'impression 01.05.20

Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	1,1	mg/kg/d

Concentration sans effet prévisible (PNEC)**2,2'-Oxydiéthanol**

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	10	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	1	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	eau (rejet intermittent)	
Concentration	10	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	199,5	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	20,9	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment marin	
Concentration	2,09	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	1,53	mg/kg

Bronopol (DCI)

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	0,01	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	0,001	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	eau (rejet intermittent)	
Concentration	0,003	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	0,43	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	0,041	mg/kg
Valeur type	PNEC	



Nom commercial: Marabu Textil plus 032, 50 ml

Version: 14 / FR

Date de révision: 30.04.2020

Numéro de la matière: 171505032

remplace la version: 13 / FR

Date d'impression 01.05.20

Type	Sédiment marin	
Concentration	0,003	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	0,5	mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition

Veiller à une ventilation adéquate.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	liquide	
Couleur	coloré	
Odeur	inodore	
La limite de l'odeur		
Remarque	N'est disponible	
valeur pH		
Valeur	7	à 9
température	20	°C
méthode	WTW PH 340	
Point de fusion		
Remarque	non déterminé	
Point de congélation		
Remarque	non déterminé	
point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition		
Valeur	env. 100	°C
Pression	1.013	hPa
Source	Données de la littérature	
Point d'éclair		
Remarque	Non applicable	
Le coefficient de l'évaporation		
Remarque	non déterminé	
inflammabilité (solide, gaz)		
Non applicable		
limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité		
Remarque	non déterminé	
Pression de vapeur		
Valeur	env. 23	hPa
température	20	°C
méthode	Valeur de littérature	
Densité de vapeur		
Remarque	non déterminé	
Densité		
Valeur	1,240	g/cm³
température	20	°C
méthode	DIN EN ISO 2811	



Nom commercial: Marabu Textil plus 032, 50 ml

Version: 14 / FR

Date de révision: 30.04.2020

Numéro de la matière: 171505032

remplace la version: 13 / FR

Date d'impression 01.05.20

Hydrosolubilité

Remarque miscible

Température d'inflammabilité

Remarque non déterminé

Viscosité**dynamique**

Valeur	10000	à	25000	mPa.s
température	20	°C		
méthode	Brookfield			

9.2. Autres informations**Autres données**

Aucun(e) n'est connu(e).

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Aucune

10.2. Stabilité chimique

Pas de réaction dangereuse connue.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Pas de réaction dangereuse connue.

10.5. Matières incompatibles

Aucune

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

ATE	>	2.000	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)		

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**Pyrrithione zinc**

Espèces	Rat (mâle / femelle)	
DL50	269	mg/kg
méthode	OCDE 401	

2,2'-Oxydiéthanol

Espèces	Rat (mâle / femelle)	
DL50	> 1000	mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



Nom commercial: Marabu Textil plus 032, 50 ml

Version: 14 / FR

Date de révision: 30.04.2020

Numéro de la matière: 171505032

remplace la version: 13 / FR

Date d'impression 01.05.20

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)**Pyrithione zinc**

Espèces	rat	
CL 50	0,84	mg/l
Administration/Forme méthode	Poussières/Brouillards	
	OCDE 403	

Corrosion/irritation cutanée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

sensibilisation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)**Exposition unique**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

exposition répétée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Expériences issues de la pratique

Si l'ensemble des mesures de sécurité et de protection recommandées sont respectées, l'expérience montre que des effets nocifs sur la santé ne sont pas à craindre.

Autres données

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

Le mélange a été évalué sous application de la règle d'additivité spécifiée au règlement (CE) n° 1272/2008 CLP et classé conformément aux risques toxicologiques identifiés.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Indications générales**

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau. Le mélange a été évalué sous application de la règle de cumul spécifiée au règlement (CE) n° 1272/2008 CLP et est classé comme non dangereux pour l'environnement mais contient des substances dangereuses pour l'environnement. (voir détails à la sect



Nom commercial: Marabu Textil plus 032, 50 ml

Version: 14 / FR

Date de révision: 30.04.2020

Numéro de la matière: 171505032

remplace la version: 13 / FR

Date d'impression 01.05.20

Toxicité pour les poissons (Composants)**Pyrithione zinc**

Espèces	truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)
CL 50	0,14 mg/l
Durée d'exposition	96 h

Bronopol (DCI)

Espèces	truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)
CL 50	3 mg/l
Durée d'exposition	96 h
méthode	OCDE 203

Bronopol (DCI)

Espèces	truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)
NOEC	2,61 mg/l
Durée d'exposition	28 d
méthode	OCDE 203

Mélange de 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1) / C(M)IT/MIT (3:1)

Espèces	truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)
CL 50	0,188 mg/l
Durée d'exposition	96 h

Toxicité pour les daphnies (Composants)**Pyrithione zinc**

Espèces	Daphnia magna
CE50	0,05 mg/l
Durée d'exposition	48 h

Bronopol (DCI)

Espèces	Daphnia magna
CE50	1,04 mg/l
Durée d'exposition	48 h
méthode	OCDE 202

Bronopol (DCI)

Espèces	Daphnia magna
NOEC	0,06 mg/l
Durée d'exposition	21 d
méthode	OECD 211

Mélange de 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1) / C(M)IT/MIT (3:1)

Espèces	Daphnia magna
CE50	0,126 mg/l
Durée d'exposition	48 h

Toxicité pour les algues (Composants)**Pyrithione zinc**

Espèces	Selenastrum capricornutum
CI50	0,067 mg/l
Durée d'exposition	72 h

Bronopol (DCI)

Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata
CE50	0,068 mg/l
Durée d'exposition	72 h
méthode	OCDE 201

Bronopol (DCI)

Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata
NOEC	0,0025 mg/l



Nom commercial: Marabu Textil plus 032, 50 ml

Version: 14 / FR

Date de révision: 30.04.2020

Numéro de la matière: 171505032

remplace la version: 13 / FR

Date d'impression 01.05.20

Durée d'exposition 72 h
méthode OCDE 201

**Mélange de 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et
2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1) / C(M)IT/MIT (3:1)**

Espèces Selenastrum capricornutum
CE50 0,027 mg/l
Durée d'exposition 72 h

12.2. Persistance et dégradabilité

Indications générales

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Indications générales

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Indications générales

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Indications générales

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Indications générales

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Éliminer comme déchet dangereux.

Emballages contaminés

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.
Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport



Nom commercial: Marabu Textil plus 032, 50 ml

Version: 14 / FR

Date de révision: 30.04.2020

Numéro de la matière: 171505032

remplace la version: 13 / FR

Date d'impression 01.05.20

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.-	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.-	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.-
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	-	-	-
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
Le danger secondaire		-	-
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	-	-	-
Les catégories de transport	0		
14.5. Dangers pour l'environnement	-	no	-

Information pour tous les modes de transport**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Transport dans les locaux de l'utilisateur:

Le transport doit toujours s'effectuer dans des containers fermés, sécurisés et en position verticale.

S'assurer que les personnes transportant les produits savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

Autres informations**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

non

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation *****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****COV *****

COV (CE)	20,39	%	
COV (CE)		252,9	g/l

Autres informations

Le produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

Autres informations

Tous les composants sont inclus dans l'inventaire AICS.

Tous les composants sont inclus dans l'inventaire PICCS.

Tous les composants sont inclus dans l'inventaire DSL.

Tous les composants sont inclus dans l'inventaire IECSC.

Tous les composants sont inclus dans l'inventaire ECL.

Tous les composants sont contenus dans l'inventaire TSCA ou exemptés.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique



Nom commercial: Marabu Textil plus 032, 50 ml

Version: 14 / FR

Date de révision: 30.04.2020

Numéro de la matière: 171505032

remplace la version: 13 / FR

Date d'impression 01.05.20

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H311	Toxique par contact cutané.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H331	Toxique par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 2	Toxicité aiguë, Catégorie 2
Acute Tox. 3	Toxicité aiguë, Catégorie 3
Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 3	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 3
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Skin Corr. 1B	Corrosion cutanée, Catégorie 1B
Skin Corr. 1C	Corrosion cutanée, Catégorie 1C
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2
Skin Sens. 1A	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1A
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 3

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Les informations fournies dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances du produit concerné à la date donnée et correspond à la législation en vigueur à ce jour. Les informations données dans cette FDS doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci. Ce produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux mentionnés en section 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité.

Les informations contenues dans cette fiche de sécurité ne constitue pas l'évaluation des risques en milieu du travail de l'utilisateur, telle que requise par d'autres textes sur la santé et la sécurité.